

# **COMMUNE DE THIVENCELLE**



**DEPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES**

## **PROCES VERBAL**

### **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2013**

L'an deux mil treize, le dix sept du mois de septembre à 18h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur DUBRULLE José, Maire.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13**

**Nombre de conseillers Présents : 08**

**Nombre de votants : 08**

**Date de convocation du Conseil Municipal : 12/09/2013**

**PRESENTS :** Ms. DUBRULLE José - LECERF Sébastien – DENIS Eric - LEFEBVRE Christophe -  
JANIKOWSKI Jean Luc  
Mme DESCAMPS Béatrice – DUBRULLE Isabelle - MARECHAL Carole

**REPRESENTES :** NEANT

**ABSENTS :** Ms. CELISSE Daniel – GLOBEZ Stephan  
Melle KRZYKAWSKI Annabelle

**EXCUSES :** M. SZALKOWSKI Loïc – Mme LEGGETT Marie Thérèse  
(SANS PROCURATION)

**Secrétaire de séance :** Mme DESCAMPS Béatrice

\_\*\_\*\_\*\_

#### **1 – COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10.07.2013**

Aucun commentaire n'est entendu. Le compte rendu est accepté à l'unanimité.

#### **2 – CONVENTION DE CREDIT DE TRESORERIE**

Monsieur le Maire fait part qu'il a reçu une proposition du crédit agricole concernant l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 150.000€.

La durée de l'utilisation de la ligne de trésorerie est de 1 an.

Le taux du crédit est taux EURIBOR 3 MOIS MOYENNE, majoré d'une marge fixe de 2,16%.

Monsieur le Maire sort et ne participe pas au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition et autorise monsieur le Maire à signer la convention de crédit de trésorerie avec le crédit agricole.

#### **3 – CONTRAT DE PRET**

Suite à la réunion du conseil municipal du 10.07.2013 et aux 2 propositions dont le détail est défini dans le tableau ci-dessous.

NOM DE L'ETABLISSEMENT	FRAIS DE DOSSIER	DUREE	TAU X EN %	RMBST	MONTANT DE L'ECHEANCE		
					MONTANT TOTAL	DONT CAPITAL	DONT INTERET
<b>CREDIT AGRICOLE</b>	600	15	3.59	Trimestre	8651€16	5061€16	3590€00
<b>CAISSE EPARGNE</b>	700	15	3.65	Trimestre	8687€00	5037€00	3650€00
<b>CREDIT AGRICOLE</b>	600	20	3.84	Trimestre	7186€20	3346€20	3840€00
<b>CAISSE EPARGNE</b>	700	20	4.00	Trimestre	7287€54	3287€54	4000€00

Le conseil municipal avait décidé après en avoir délibéré, à l'unanimité, de valider la proposition du crédit agricole sur une durée de 15 ans au taux de 3,59% avec des remboursements trimestriels et des échéances constantes d'un montant de 8651€16.

Suite à ce choix, monsieur le Maire fait part qu'il a reçu le contrat de prêt du crédit agricole d'un montant de 400.000€ d'une durée de 15 ans au taux de 3,59%.

Monsieur le Maire sort et ne participe pas au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à signer le contrat de prêt d'un montant de 400.000€ avec le crédit agricole.

#### **4 – MISE EN PLACE D'UNE ZONE 30**

Monsieur le Maire fait part que suite à la mise en place de deux plateaux ralentisseurs et de deux paires de coussins berlinois sur la RD 101 et la RD 954, il y a lieu de mettre en place une zone 30. Monsieur le maire donne lecture du plan de la zone 30.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la mise en place d'une zone 30 sur la RD 954 et la RD 101 telle que définie sur le plan.

De plus, le conseil municipal décide à l'unanimité de mettre en zone 30 toutes les rues de la commune.

#### **5 - SIDEN – SIAN : APPROBATION DE MODIFICATIONS STATUTAIRES**

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre reçue du Président du SIDEN-SIAN qui notifie la délibération adoptée par le comité syndical lors de la réunion du 25.06.2013 visant à procéder à des modifications statutaires ayant pour objet :

- D'habiliter le SIDEN-SIAN à exercer une compétence à la carte supplémentaire de « Défense extérieure contre l'incendie »
- De mettre en adéquation les attributions de la compétence « assainissement pluvial » telle que prévue sous le sous-article IV.3 des statuts actuels du syndicat avec les nouvelles dispositions introduites par la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 « portant engagement national pour l'environnement » dite loi Grenelle 2.
- De modifier les modalités actuelles de constitution du comité du syndicat rendues nécessaires par l'adjonction d'une compétence à la carte supplémentaire et par les réformes de l'intercommunalité en cours. Ces modifications visent notamment à maintenir et si possible à améliorer la représentativité de chacune des compétences au sein du comité en tenant compte de l'importance du territoire sur lequel elle est exercée et du volume d'activité du service relevant de cette compétence.

Etant membre du syndicat, il y a lieu de statuer à ce propos.

Monsieur le Maire décide de reporter cette question à la prochaine réunion du conseil municipal afin de prendre des renseignements complémentaires.

#### **5 - SIDEN – SIAN : TRANSFERT DE LA COMPETENCE « DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE »**

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du Président du SIDEN-SIAN qui fait part du projet de délibération portant sur le transfert de la compétence « défense extérieure contre l'incendie ».

Monsieur le Maire a également reçu une lettre du Directeur Général de Noréade qui fait part de certaines interrogations de la part des communes concernées.

Monsieur le Maire décide de reporter cette question à la prochaine réunion du conseil municipal afin de prendre des renseignements complémentaires.

#### **5 –AFFILIATION VOLONTAIRE AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD DE LA VILLE DE DUNKERQUE**

Monsieur le Maire fait part que la ville de Dunkerque sollicite son affiliation volontaire au CDG 59.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'affiliation au CDG 59 de la ville de Dunkerque à partir du 01.01.2014.

## **6 - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **A – TRAVAUX**

Monsieur LECERF détaille la liste des différents travaux terminés et/ou en cours sur la commune.

#### **CALVAIRE SAINT ROCH**

La réfection de la toiture est terminée. Un devis a été demandé à l'entreprise LAURENT LEROY pour effectuer la réfection des murs intérieurs du calvaire. Il s'élève à 3492€32. Pour l'instant le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas donner une suite favorable à ce devis. Le nettoyage des murs sera effectué par les ouvriers municipaux et la croix sera remise en état.

#### **BOULODROME MUNICIPAL**

La dalle est faite. Seule l'électricité doit être installée par les agents municipaux et ensuite l'entreprise posera ces placos.

#### **SALLE DES FETES**

Il reste les sèche-mains à installer ainsi que les volets roulants.

Un devis a été fait par DALKIA pour remplacer les ventilateurs. Il s'élève à 1148€30 TTC. Pour l'instant le conseil municipal à l'unanimité ne donne pas une suite favorable.

#### **SALLE MULTIFONCTIONS**

Une première réunion s'est déroulée le 5 septembre en mairie. Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu. Monsieur le Maire fait part qu'il y aura une réunion par semaine. Le géomètre va passer pour délimiter le zonage rue de Varsovie et rue des Hauts Champs.

Un panneau sera apposé avec le montant global de l'opération ainsi que les différents financeurs.

#### **ILLUMINATIONS**

Monsieur le Maire fait part qu'il y a lieu de rencontrer CITEOS et CITELLUM pour effectuer des devis pour les illuminations de fin d'année.

UNE REUNION DE LA COMMISSION TRAVAUX SE DEROULERA LE VENDREDI 27 SEPTEMBRE A 18H EN MAIRIE.

### **B – FESTIVITES**

Monsieur le Maire fait part des différentes festivités à venir :

- Le repas des aînés prévu le dimanche 13 octobre à 12h à la salle des fêtes sur le thème de la France.
- Le marché de Noël prévu les 7 et 8 décembre
- La distribution des tickets de ducasse se déroulera le vendredi 20.09 à 11h à l'école.

UNE REUNION DE LA COMMISSION ANIMATIONS SE DEROULERA LE MARDI 24 SEPTEMBRE A 18H EN MAIRIE.

### **C – POINT SUR LES LOGEMENTS**

Madame DUBRULLE fait un état des lieux sur les logements vacants.

### **D – REUNION DU CCAS**

Madame DUBRULLE fait part que la réunion du CCAS se déroulera le samedi 28 septembre à 10h30 en mairie.

### **E – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire fait part que comme chaque année les associations vont recevoir le bilan à transmettre en mairie pour le 15.10.2013. Ces bilans seront ensuite analysés afin de délibérer sur le montant des subventions attribuées lors du prochain conseil municipal.

A ce sujet, une réunion pour l'étude de ces bilans sera organisée en mairie le lundi 21/10/2013 à 18h.

### **F - REFORME DE LA REPRESENTATION COMMUNALE DANS LES COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION**

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral du 29.07.2013 relatif à la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux en 2014.

Pour Thivencelle, il y aura 2 titulaires.

## **G - DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de monsieur le président du ASHHV sollicitant une subvention. Le conseil municipal, à l'unanimité décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

## **H - PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Monsieur le Maire fait part que suite à la mise en place du plan communal de sauvegarde, un devis a été demandé pour un système d'alerte afin de prévenir les habitants lors d'un risque. Il s'agit d'un SONALERTE. Son coût s'élève à 926€90 TTC. Pour l'instant, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas donner une suite favorable à ce devis.

## **I - ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE DEPARTEMENTALE POUR LE PLAN DE GESTION PLURIANNUEL DES OPERATIONS DE DRAGAGE D'ENTRETIEN (PGPOD) DE L'UNITE HYDROGRAPHIQUE COHERENTE (UHC) N°11 – CONDE-POMMEROEUL / ESCAUT A LAVAL DE FRESNES**

Monsieur le Maire fait qu'une enquête publique se déroulera du 08.10.2013 au 09.11.2013. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public le mercredi 23.10.2013 de 14h à 17h en mairie (cette information sera insérée dans le bulletin municipal).

## **J - BILAN DE L'ALSH DU MOIS DE JUILLET**

Madame Maréchal fait part que la réunion du bilan de l'ALSH du mois de juillet s'est déroulée le lundi 16.09.2013 en mairie. Elle dresse le compte rendu. Concernant les aides animateurs il faut désormais faire un choix sur la personne qui va passer le BAFA l'année prochaine. Mathilde serait plus favorable à Alexandre Leblois.

Il est à noter que pour l'année prochaine il serait souhaitable de mettre un réfrigérateur à l'école (pour garder les boissons fraîches surtout lors de grosses chaleurs) . Il faut également revoir le traiteur pour la cantine. Il est à noter que cette année encore une belle fête a été organisée.

## **K - REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES**

Madame DESCAMPS donne lecture de la lettre reçue du directeur des services de l'éducation nationale qui fait part que le projet d'organisation pour chaque école de la commune devra être adressé avant le 2.12.2013 à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription concernée.

Le conseil municipal avait décidé de mettre à disposition le nouveau contrat d'avenir avec madame MARY (classe de grande section – CP) classe des grandes sections maternelles. Toutefois, madame Pluta préférerait avoir cette aide dans sa propre classe le matin. Après avoir revu l'emploi du temps, cette mise à disposition est possible.

## **L - SALLE COURTINAT – ESTIMATION DOMANIALE**

Monsieur DENIS fait part qu'il y a plusieurs mois on avait demandé l'intervention des domaines pour évaluer la salle Courtinat. Où en est ce dossier ?

Monsieur le Maire fait part qu'il a reçu une réponse en lui indiquant que l'estimation d'une salle n'était pas prioritaire. Toutefois, son estimation sera effectuée dans les meilleurs délais.

## **M - ELAGAGE DES ARBRES AU GRAND BON DIEU**

Monsieur JANIKOWSKI fait part que l'élagage des arbres se déroulera le 20.10.

## **N - INCIVILITES**

Monsieur le Maire fait part qu'il y a de nouveau des incivilités de la part des jeunes. Un rendez-vous est prévu avec le commissaire.

## **O - MUR PROCHE DU CAFE EN TRES MAUVAIS ETAT**

Madame Marechal fait part que le mur proche du café appartenant à monsieur Godin est en très mauvais état. Monsieur le Maire fait part qu'un courrier lui sera transmis.

## **P – STATIONNEMENT AUX ABORDS DE L'ECOLE**

Monsieur DENIS fait part qu'il a été interpellé par monsieur Collet concernant le stationnement des voitures devant son habitation l'empêchant de sortir son véhicule. Une pierre sera mise devant son entrée pour lui laisser un passage.

Monsieur DENIS fait part qu'il y a lieu de mettre une barrière à l'entrée du passage piétonnier de la résidence du galibot.

#### **Q - COMMISSION ENVIRONNEMENT**

Monsieur le Maire fait part que la commission environnement de la CAVM s'est déroulée le 11.09 à 18h en mairie.

#### **R - ECOLE – DRAPEAU EUROPEEN ET FRANÇAIS**

Madame DESCAMPS fait part que désormais il y a lieu de mettre sur le parvis de l'école le drapeau Européen et Français. Ceux-ci seront installés dans les meilleurs délais.